

VILLE de MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2024-144
Occupation du domaine public
Place Aline Gibez

ANNULE ET REMPLACE L'ARRETE
2024-142

LE MAIRE DE MONTBARD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande en date du lundi 24 juin 2024 de l'entreprise SANUELEC;

ARRETE

ARTICLE 1 : En raison des travaux ENEDIS, l'entreprise SANUELEC est autorisée à mettre en place une nacelle place Aline Gibez, pour effectuer des travaux de terrassement et de raccordement du mercredi 3 au jeudi 4 juillet 2024.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera fournie et mise en place par l'entreprise SANUELEC qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes. L'entreprise SANUELEC devra maintenir l'accès aux riverains et aux services de secours en cas de nécessité.

ARTICLE 3 : L'entreprise SANUELEC, la Gendarmerie et la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de la bonne exécution du présent arrêté.